

Le sens de l'engagement pour un enseignant chrétien de la RD Congo ⁽¹⁾

 Rigobert KYUNGU Musenge s.j.

Introduction

⁽¹⁾ Conférence donnée aux enseignants des écoles des Soeurs salésiennes à Sanga-Mamba, Kinshasa, le 30 avril 2009, en la fête de l'enseignement.

Qui suis-je pour parler de l'enseignant aujourd'hui? Suis-je assez qualifié pour prendre la parole en face des enseignants ? Voilà les questions qui m'ont habité et qui ont failli me décourager pour vous entretenir sur ce thème. Puis, je me suis rappelé qu'à la fin des années '80' j'ai moi-même partagé l'expérience de l'enseignement dans une école jésuite de Kikwit alors que je me préparais à entrer dans la Compagnie de Jésus. Ensuite, tout récemment, de 2003 à 2008, pendant cinq ans consécutifs, j'ai dispensé un cours de dissertation à des élèves de plusieurs écoles réunies, à Kisangani, afin de les préparer à cette épreuve. Enfin, comme curé de paroisse à Kisangani pendant cesdites années, j'ai assumé la charge de Président du Conseil Pédagogique de toutes les écoles de la juridiction de la paroisse, responsabilité qui me conduisait à effectuer des visites de façon assez régulière dans ces écoles. Ces raisons m'ont encouragé à parler de l'enseignement, non seulement parce que tout le monde peut en dire quelque chose aujourd'hui, mais surtout parce que j'en ai une certaine expérience, si minime soit-elle. J'ajouterais à ces raisons, le fait de travailler pendant plus d'une année à la revue *Congo-Afrique* que vous connaissez bien, et qui, elle aussi, traite souvent des problèmes liés à l'éducation et à l'enseignement, notamment aux mois d'avril et de septembre de chaque année.

 Jésuite.

Mon exposé comprend quatre points. Je commencerai par essayer de définir l'engagement (I), avant de parler des droits et devoirs des différents partenaires d'un engagement (II). J'indiquerai une lacune importante dans notre système éducatif, que j'appellerai la culture de la prévention (III), avant de finir par interpellier d'autres acteurs impliqués dans le défi de l'enseignement, à part l'élève et l'enseignant (IV).

Ce que signifie l'engagement

Commençons par définir le vocable engagement. Ce mot signifie « mettre en gage », ou faire une promesse ! Ainsi, un engagement ne peut se faire qu'entre deux personnes, ou entre une personne et un groupe et vice-versa, c'est-à-dire entre deux termes ou deux entités. Autrement dit, un engagement lie les entités concernées et les met devant certaines obligations. En général, ces entités ont toujours un but qu'elles poursuivent ensemble, par rapport au contrat mis en jeu. Ce but peut constituer un troisième terme en présence.

Dans le cas de l'enseignement, les deux termes ou entités sont, d'une part, l'enseignant et, d'autre part, l'institution. Et le troisième terme est bien l'élève, car c'est lui le but visé, c'est pour lui qu'enseignant et institution ont conclu un partenariat, celui de pouvoir se mettre à son service et s'occuper de son éducation. Pour que le but visé par les deux entités en présence soit atteint, le contrat établi entre les deux doit être respecté, chacune des entités jouant son rôle propre dans le respect des règles de jeu mises en place.

Devoirs et obligations de l'enseignant

Afin de bien jouer son rôle dans le contrat avec l'autre partie, un enseignant est appelé à accomplir ses devoirs quotidiens dans la fidélité. La prestation d'un enseignant se vérifie certes dans sa classe lorsqu'il dispense la matière à ses élèves, mais cette prestation dépend davantage de la manière dont l'enseignant soigne la préparation de ses cours. Un bon enseignant est celui qui se donne la peine de bien préparer sa matière, de faire des recherches et de précéder l'élève dans les questionnements qu'il pourrait avoir. L'enseignant éduque l'élève non seulement par la matière qu'il lui dispense, mais surtout par les valeurs qu'il lui transmet. Il s'agit notamment des valeurs de ponctualité, de respect, d'honnêteté, de dignité humaine, de propreté, de savoir-vivre, etc. Car, un enfant apprend plus par ce qu'il observe que par ce qu'on lui dicte.

L'enseignant devrait davantage être conscient du fait qu'il est responsable du destin de l'élève qui se tient devant lui. Il est responsable de son avenir et de son devenir. C'est ici que je voudrais paraphraser Mgr Maurice Plevoyets qui, lors de la réception de son doctorat *Honoris Causa*, a prononcé

(²) Voir *Congo-Afrique*, (avril 2009) n° 434, pp. 263-268.

(³) *Ibidem*, pp. 263-268.

un discours sur le thème: « L'enseignement de qualité et le développement du peuple » (²). Pour lui, un professeur d'université devrait viser à placer l'étudiant au centre de son enseignement. Nous pourrions en dire autant pour un élève de l'école maternelle, primaire ou secondaire: l'élève au centre ! C'est pour lui que l'école existe, c'est pour lui que l'enseignant est là ! Il devrait donc avoir la priorité de l'action de l'enseignant et de l'institution. Dans la même allocution, Mgr Plevoets affirme que « l'enseignement devrait viser le développement du peuple et de la nation » (³).

C'est cela que nous soulignons aussi, lorsque nous faisons de l'enseignant le responsable du destin de l'élève et de la société. L'enseignant devrait inculquer, dès lors, des réflexes aptes à pouvoir désirer et s'engager pour le développement de la société. Autrement dit, il s'agit d'inculquer le sens de la responsabilité dans le chef des élèves, de faire d'eux des personnes soucieuses du bien commun, capables de s'engager à leur tour, et non d'oisives personnes qui attendent tout des autres et qui ne se sentent en rien concernées par le devenir de leur société.

(⁴) *Ibidem*.

Mgr Plevoets affirme encore: « Par pédagogie de développement, il faut entendre une stratégie éducative qui aide l'étudiant à acquérir des compétences qui lui permettront de devenir un agent de développement, un entrepreneur, un créateur d'emploi, un transformateur de la société. Elle stimule la créativité et l'esprit d'initiative. Elle développe le sens de responsabilité. La pédagogie de développement vise à rendre l'étudiant capable de répondre aux besoins du peuple » (⁴). Nous ajouterons à cette citation qu'on ne doit pas attendre d'arriver à l'université pour inculquer de telles valeurs. Car, si la base n'est pas bien fondée, comment peut-on édifier le reste ? Les psychologues affirment que la personnalité ou le caractère d'un enfant se forme dès les dix premières années de sa vie. C'est pour dire que l'école (maternelle, primaire et secondaire) constitue la fondation sur laquelle on devra plus tard édifier l'université. Sans une bonne prise en charge de l'enfant à ce niveau, il sera très difficile d'y ajouter le reste.

Pour une culture de la prévention

J'aimerais exhorter l'enseignant à inculquer à l'élève ce que j'appelle une culture de la prévention. De quoi s'agit-il ? Une autopsie de nombreux échecs dont fait preuve notre pays en divers domaines, révèle une constante qui se confirme de plus en plus : le manque d'une culture de la prévention ! Nous ne savons pas

prévoir les choses à l'avance et travailler à des projets à long terme. Nous nous contentons de l'immédiat et interprétons mal ce dicton de la sagesse populaire: « à chaque jour suffit sa peine ». Ne dit-on pas aussi : « mieux vaut prévenir que guérir ? Qui veut la paix prépare la guerre ? Qui veut aller loin ménage sa monture ? »

Mon autopsie s'arrête au comportement des élèves finalistes de l'école secondaire à la veille des épreuves dites « examens d'Etat ». La dernière année de l'école secondaire est une année fatidique, celle de tous les dangers. Les élèves finalistes y mettent tout le paquet pour décrocher le diplôme d'Etat. Que de déceptions pour ceux qui échouent ? Ils sont littéralement inconsolables, et certains menacent même de se suicider car, à leurs yeux, la vie n'aurait plus de sens.

Pour pouvoir décrocher le diplôme, on use de tous les moyens possibles : redoubler d'effort pour étudier plus que d'habitude notamment en organisant le « maquis » ou « manouar » ; on suit des cours supplémentaires organisés les week-ends et les jours de congé, sans penser à se détendre ni à se reposer ; on organise des veillées de prière ; on fréquente prophètes et charlatans pour solliciter leur concours... car il faut à tout prix réussir cette année ! L'on oublie que le test des examens d'Etat exige une base solide et que la meilleure préparation à ces épreuves est de bien faire ses études primaires, dès la première année, et de prendre au sérieux les études secondaires !

Mais au début, les élèves du secondaire ne pensent jamais tout de suite aux examens d'Etat ; ils veulent réussir leur année, et cela suffit. La différence avec la sixième année est qu'on ignore les correcteurs des examens d'Etat et on n'est pas sûr d'avoir une influence sur eux. Car pour les classes montantes, on peut s'amuser toute l'année, et se contenter de donner des pots-de-vin à la fin, et passer de classe. Ici aussi, on ne sait pas voir le long terme, on ne sait pas prévoir.

Certes, on ne peut vite mettre cela sur la tête des jeunes, car ils sont dans une phase de croissance et de formation où ils accumulent, enregistrent et reçoivent ce qui leur est donné. Apprend-on assez aux jeunes, à cette étape de leur vie, à construire déjà leur avenir, en prenant au sérieux leur quotidien ? Lorsqu'un enseignant sollicite une somme auprès d'un élève, quelle leçon lui donne-t-il pour l'avenir ? L'enseignant ne doit pas prendre à la légère sa tâche, quelle que soit la classe dont il est chargé : c'est par-là qu'il édifie la société de demain. Il est donc de son devoir d'assurer une base solide à l'élève ! Dans le même ordre d'idées, il y a une tendance à négliger des cours de musique, de gymnastique et de civisme dans nos écoles. Et pourtant, c'est par-là aussi que se transmettent, à l'âge scolaire, certaines aptitudes et certaines valeurs... On ne doit donc rien laisser de côté !

Des autres entités du contrat

Ayant fait mention des droits et devoirs de l'enseignant, il serait injuste de ne rien dire sur les autres entités du contrat ou de l'engagement dont nous avons parlé. Il s'agit de l'institution et de l'élève. Ces deux entités ont aussi leurs droits, devoirs et obligations. Mais, nous nous sommes plus penché sur l'ensei-

(⁵) Cette insistance sur l'enseignant a fait dire aux auditeurs de la conférence : «on demande trop à l'enseignant !»

gnant, car c'est à lui que nous nous adressons aujourd'hui (⁵). En plus, les devoirs et obligations de l'institution sont plus qu'évidents, car tout le monde en parle. L'institution en question peut être soit une école, soit une organisation responsable de l'école, mais davantage l'Etat ou le gouvernement, premiers responsables du Ministère de l'éducation ou celui de l'enseignement, dans un pays.

L'on sait que si l'enseignement a baissé de niveau aujourd'hui dans notre pays, c'est parce que l'Etat a baissé les bras ; il est le premier responsable de la baisse de la dignité de l'enseignant ; il l'a humilié en le conditionnant à une situation inhumaine, qui bafoue ses droits humains . L'Etat devrait sans cesse être interpellé pour qu'il se réveille et prenne en main ses responsabilités. Quant à l'élève, il a aussi ses obligations et devrait être aidé pour cela par sa famille afin que l'éducation ne soit plus seulement une affaire de l'école. La conjugaison école, famille et société serait bénéfique pour une éducation réussie de l'élève. La crise sociale et familiale peut avoir de graves répercussions sur la vie d'un enfant. C'est ici que devrait intervenir aussi l'Eglise, cette autre entité non moins négligeable. N'oublions pas le rôle des médias, positif ou négatif, dans la formation ou la déformation de la jeunesse. Autant d'éléments à prendre en considération et à ne pas négliger.

Conclusion

Je voudrais terminer cette adresse en exhortant les enseignants à considérer leur beau métier comme une vocation. On ne peut bien l'exercer que lorsqu'on l'aime. Il s'agit d'une vocation non seulement au sein de la société, mais aussi en face de Dieu qui nous appelle à la sanctification. Celle-ci n'est pas seulement à rechercher dans des églises ou dans des veillées de prière. Il y a lieu de se sanctifier dans sa profession. La parabole des talents peut beaucoup nous servir ici (Mt. 25). Quelle sera notre réponse, à la fin de notre vie, lorsque le Seigneur nous demandera ce que nous aurons fait des élèves qu'il nous aura donnés ? Aimer notre métier, c'est avant tout aimer l'élève qui est en face de nous et voir en lui l'image de Dieu. C'est lui le prochain que nous devons aimer comme «nous-mêmes» ; c'est seulement ainsi que notre engagement pourra avoir un sens.

Rigobert KYUNGU Musenge, SJ